



Résident belge comment faire avec une maison en france

Par **pupuce59**, le 28/12/2010 à 09:04

Bonjour,
Voici la situation: propriétaire d'une maison en france en zone transfrontalière avec la belgique, mariés et parents de deux enfants en bas âge nous travaillons tous les deux : moi dans l'enseignement et lui dans le secteur privé !!
mon mari et moi désirons aller vivre en belgique !! pour cela en plus de son emploi en france mon mari a trouvé un petit contrat de 13 h semaine en belgique cumulable puisqu'il s'agit d'un emploi d'aide ménager !! son employeur principal est ok ! c'est un contrat à durée déterminée mais cela lui permettrait de chercher activement un emploi dans son domaine pour pouvoir arrêter celui en france le plus rapidement possible !! moi je finis l'année scolaire et je prends une disponibilité sans solde pour le rejoindre la bas ! la maison est mise en vente !! je reste en france pour mes deux jours de travail par semaine et pour faire les visites de la maison ! nous prendrions un logement en belgique et nous nous y installerons progressivement sur 6 mois le temps que la maison soit vendue !! mon mari lui y serait la plupart du temps !!
son employeur belge veut qu'il soit résident belge !! comment faire ?? nous avons entendu parlé d'aller à la mairie et d'établir une carte de citoyen européen !! si nous faisons cela (cela facilite beaucoup les démarches là bas par la suite pour tout) comment devons nous nous présenter aux administrations et impôts français !! disposons nous d'un laps de temps pour faire les démarches de changement de domiciles du côté français ??
non nous a dit qu'il y avait des contrôles pour les résidences mon mari aura un contrat de travail belge et une adresse en belgique nous sommes de bonne foi mais les premiers mois la situation sera un peu bizarre nous voguerons entre les deux logements !!!
pourriez vous m'éclairer me guider je suis un peu perdue
merci

Par **mimi493**, le 28/12/2010 à 10:04

Ce sont les lois belges qui s'appliquent. Donc renseignez-vous en Belgique sur les conditions à remplir, les démarches à faire pour qu'un citoyen français puisse être résident belge